



Communiqué de presse – En dehors de la séance boursière – Information réglementée*

Bruxelles - 12 mars 2013

KBC finalise la cession de sa participation restante de 22% dans NLB (Slovénie)

Le groupe KBC a finalisé hier l'accord annoncé le 28 décembre 2012 par lequel KBC cède sa participation restante de 22% dans NLB à la République de Slovénie pour un montant total de 2 765 282 euros, soit 1 euro par action. KBC ainsi n'est plus actionnaire de NLB, en accord avec la demande de la Commission européenne de céder sa participation dans NLB.

La transaction a donné lieu à une incidence négative de -0,1 milliard d'euros sur le bénéfice de KBC, qui se reflétait dans ses résultats du 4Tr2012. L'impact sur le capital de KBC est négligeable.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe.
Tél.: +32 2 429 40 51, courriel: wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Groupe / Porte-parole KBC Groupe
Tél. : +32 2 429 85 45 - E-mail : pressofficekbc@kbc.be

KBC Groupe SA
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht:
directeur
Communication Groupe et
Service Presse / Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél. 02 429 65 01
Fax 02 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation
sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

Les communiqués de presse KBC peuvent être
consultés sur www.kbc.com ou obtenus en
envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous
www.twitter.com/kbc_group

